

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 17/05/2021  
N°1006

### **L'Etat et la Haute-Saône s'engagent ensemble en faveur du Numérique du quotidien**

Environ 80 000 Haut-Saônois sont confrontés à des risques d'exclusion numérique, c'est à-dire ont du mal à accéder à internet ou à maîtriser les outils numériques. Le constat est identique au niveau national, c'est pourquoi l'Etat porte un coup d'accélérateur inédit à l'accompagnement numérique des Français dans son Plan France Relance où 250M€ sont consacrés à relever ce défi. Dans ce cadre, l'Etat finance notamment le déploiement sur le terrain 4 000 Conseillers numériques France Services pour aider les Français les plus éloignés à devenir autonomes avec les outils numériques utiles au quotidien. Ces professionnels de l'accompagnement organiseront des ateliers d'initiation au numérique qui permettront aux bénéficiaires de : échanger avec leurs proches, faire leur CV, suivre la scolarité des enfants en ligne, maîtriser leurs données personnelles, vérifier des informations...

Reconnu chef de file de l'inclusion numérique, le Département de la Haute-Saône a souhaité être moteur sur ce sujet et apporter son soutien à ses concitoyens. Malgré la crise sanitaire, le Département a construit une feuille de route « inclusion numérique », qui a été adoptée en décembre 2020. Un schéma départemental de l'inclusion numérique est en cours de concrétisation, il est basé sur une cartographie territorialisée des lieux et des acteurs de la médiation numérique. Organisé à l'échelle intercommunale, ce plan permettra de mettre en place un réseau de lieux, de structures, de formateurs et de Conseillers numériques labellisés par l'Etat.

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques et Yves Krattinger, président du Département, ont signé un engagement mutuel qui permettra à la Haute-Saône de bénéficier d'une aide d'1 M€ de la part de l'Etat pour le recrutement de 20 conseillers numériques, pour l'accès à l'habilitation « Aidants connect » afin d'aider directement nos concitoyens et pour l'accès aux « pass numériques » afin de financer les formations des habitants.

*« De la fibre optique à la 4G, le gouvernement fait un effort sans précédent pour que chacun ait accès à internet. Convaincu, au-delà des infrastructures, que l'innovation technologique ne sera vécue comme un progrès que si chacun peut en bénéficier, nous avons décidé avec Bruno Le Maire et Jacqueline Gourault, de faire de l'inclusion numérique une véritable politique publique en allouant 250 millions d'euros pour résorber la fracture numérique. Je me réjouis de l'investissement des collectivités locales à nos côtés et aujourd'hui du département de la Haute Saône. Cet engagement commun nous permettra d'agir collectivement et concrètement pour la vie quotidienne des françaises et français »* déclare Cédric O.

Pour Yves Krattinger, *« l'inclusion numérique est un enjeu majeur des dix prochaines années. La crise sanitaire a révélé à la fois le potentiel et les risques liés à des formes de généralisation des usages numériques (école à la maison, télétravail, connexion à doctolib pour la vaccination). Le Département avec l'aide de l'Etat se doit, de par ses compétences et son organisation territoriale, de jouer un rôle majeur dans cette stratégie d'inclusion numérique. »*